Professionnel

Madame Valentine LACOMME

Kinésithérapeute Pédiatrie
Sideville

CONTACT

N° RPPS: 1010126182
Cabinet des Roches - 1 Hameau Colette
50690 Sideville
Tél. : 02 33 93 09 68
E-mail : vlacommemk@gmail.com

PUBLIC

Type de handicap

- Handicap moteur
- Polyhandicap

DESCRIPTIF

Adaptations proposées

Possibilité d'effectuer des consultations à domicile et dans les écoles

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Modalités de prise de RDV

- Téléphone
- E-mail

Tarifs/prises en charges

Conventionnée

Jours d'ouverture

- Lundi
- Mardi
- Mercredi
- Jeudi
- Vendredi

ACCESSIBILITÉ

EN AMONT

- Possibilité d'effectuer des consultations à domicile

SE RENDRE SUR PLACE

Transport et stationnement

À moins de 100m, il y a :

- Des places de parking adaptées aux personnes en situation de handicap
- Un dépose minute
- Un arrêt de transport en commun

Cheminement extérieur

Chaussée

La chaussée est non meuble.

- Le passage piéton dispose d'une bande podotactile
- Les abords du cabinet sont éclairés

Avant d'entrer dans le bâtiment

Le bâtiment est de plain-pied.
Il y a un espace suffisant pour qu'une personne en fauteuil roulant puisse manœuvrer.

La porte d'entrée du bâtiment est :

- Automatique

Dans le bâtiment

Le cabinet est situé au rez-de-chaussée.
Il y a 2 porte(s) à franchir pour accéder au cabinet.
La largeur de passage la plus faible est de 91 cm.
Un fauteuil peut tourner et le sol est lisse.

L'éclairage intérieur du bâtiment est :

- Avec détecteur

A l'intérieur l'accès au cabinet :

- est de plain-pied

Sécurité

Il n'y a pas d'obstacle

ACCUEIL

- Présence d'une personne à l'accueil
- Un professionnel peut guider/accompagner le patient
- La hauteur du comptoir est surbaissée

ORIENTATION DANS LE CABINET DE SANTÉ

La porte d'entrée est :

- manuelle

Cheminement

L'espace est suffisant pour qu'une personne en fauteuil puisse manœuvrer.
Largeur de passage la plus faible dans le cabinet : 91 cm.

SALLE D'ATTENTE

- La salle d'attente du cabinet de santé dispose de sanitaires adaptés aux PMR.

CONSULTATION

- La présence d'un accompagnant lors de la consultation ou des soins est acceptée.

Un transfert de personnes est possible à l'aide :

- moyens humains

La consultation et la réalisation des soins peuvent être effectuées

- sur un lit ou un brancard
- sur un fauteuil roulant

Dernière mise à jour le 30 mars 2022

Lien de la fiche sur le site RSVA : https://rsva.fr/acteurs/valentine-lacomme-kinesitherapeute/